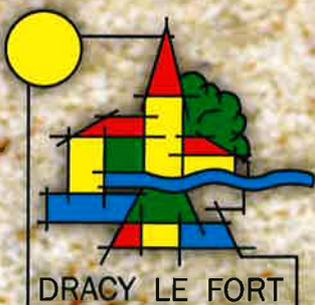


Avec
les Meilleurs Voeux
de votre
Conseil Municipal



DRACY LE FORT



D. Labille, Gérante

**Au service
des Professionnels, et des Particuliers**

- Entretien Journalier et périodique
- Remise en état après travaux
- Vitrierie - Moquette
- Petites manutentions et transports pour l'industrie
- Ponçage et vitrification parquets
- Cristallisation sols pierre, marbre
- Désinfection - Désinsectisation - Dératisation
- Fleurissement et entretien de tombes

CHALON 4 Chemin de La Menuse - 71530 CRISSEY

☎ 03 85 46 00 62

Fax : 03 85 46 80 60

e-mail : sotranet.sarl@orange.fr

RESTAURANT
La Garenne

Le Dracy
HÔTEL & SPA

2 entreprises à votre service :

3 Allée du Champ Pacaud
71640 DRACY-LE-FORT



Véhicules climatisés
4 AMBULANCES – 3 VSL – 1 TAXI
Fax : 03 85 44 44 51
Email: la.savoyarde@wanadoo.fr



Véhicules climatisés
2 AMBULANCES – 2 VSL – 1 TAXI
Fax : 03 85 44 44 51
Email: ambugrandchalon@orange.fr
Tél : 03 58 93 14 60



- Travaux routiers, publics et particuliers
- Aménagement accès villas
- Équipement collectifs, terrassement, assainissement
- Emulsion de bitume, matériaux enrobés

Parc d'Activités La Tuilerie
71640 DRACY-LE-FORT

☎ 03 85 98 94 94

☎ 03 85 98 94 98

Centre Orthopédique Médico Chirurgical de Dracy le Fort
71640 DRACY LE FORT
Tél. 03 85 87 55 00

Chirurgie Orthopédique – Traumatologie du Sport
Rééducation
Soins de suite indifférenciés et gériatriques

Clinique du Parc
71400 AUTUN
Tél. 03 85 86 56 56

Chirurgie Orthopédique – Chirurgie Générale

Clinique de La Miotte
90000 BELFORT
Tél. 03 84 55 52 52

Chirurgie Orthopédique – Chirurgie Viscérale
Chirurgie Urologique – Chirurgie Générale
Soins de Suite



Le mot du Maire



Chers Dracysiennes et Dracysiens,



Nous allons dans quelques jours clôturer définitivement 2019 avec ses temps forts, ses projets et ses moments de convivialité partagée. Malgré toute la bonne volonté dont chacun d'entre nous peut faire preuve, il est toujours aussi surprenant de constater que, comme le disait à juste titre Léonard de Vinci, « *il n'est aucune chose qui aille plus vite que les années* » et je pense que vous en conviendrez comme moi, 2019 n'a pas fait exception à la règle.

Aux tous premiers prémices de 2020 où tout est à écrire, à envisager, il est agréable de se remémorer tous les événements qui ont rythmé et dynamisé la vie de notre village, au fil des pages de cette nouvelle édition du bulletin municipal que j'ai ici le plaisir de vous présenter. Vous l'aurez sans doute constaté, l'édito de celui-ci ne se présente pas exactement comme les précédents en raison de la tenue des élections municipales des 15 et 22 mars prochain. Néanmoins je tenais, par ces quelques lignes, à remercier sincèrement l'équipe municipale qui, depuis 2014, participe aux décisions comme aux projets dracysiens et qui m'accompagne depuis mon élection de Maire en avril 2015.

Je profite également de l'occasion qui m'est donnée pour saluer l'implication et le dévouement du milieu associatif et économique qui participe activement au rayonnement de Dracy-le-Fort.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous adresser ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, nos meilleurs vœux de santé, bonheur mais aussi de prospérité pour cette nouvelle année.

Bonne et heureuse année 2020 à tous.

Olivier GROSJEAN
Maire
Conseiller Communautaire



Sommaire

Page 5	Il y a 10 ans...	Page 15 à 39	Rétrospective 2019
Page 6 à 8	Le patrimoine	Page 40	Démarches administratives
Page 9 à 11	Au service de Dracy-le-Fort	Page 41	Démarches d'urbanisme
Page 12	Les Automn'Arts	Page 42	Principales dépenses 2019
Page 13	En bref		



Commune membre

Entreprise Générale du Bâtiment



Construction - Rénovation



Construction



Rénovation
Agrandissement



Aménagement
des combles



Réhabilitation
intérieure



Aménagement
des extérieurs

Z.A. de la Tuilerie

71640 DRACY le FORT

Tél. 03 85 93 36 47

e-mail : rageot.construction@wanadoo.fr

Il y a 10 ans...



Nous vous proposons de regarder « dans le rétroviseur » en feuilletant le bulletin municipal distribué fin 2009 :

▲ Bâtiments :

- Travaux d'entretien intérieur et extérieur de la Salle Polyvalente (remplacement de 4 portes, des luminaires et du plafond) ;
- Acquisition d'une maison Rue de la Montagne.



▲ Voiries :

- Seconde tranche des travaux d'aménagements de la Rue du Bourg ;
- Reprise des trottoirs du lotissement « Le Clos » ;
- Étude des travaux de réhabilitation de la Rue de Givry avec sécurisation de la circulation des piétons.

▲ Communication / Information :

- Implantation de deux panneaux d'information, Rue du Buet et Rue de la Foussotte.



▲ Divers :

- Réception en l'honneur de notre Centenaire, Mme Angèle MONGIN ;
- Repas de la Commune en septembre (230 participants) ;
- Salon de la création de bijoux (13 exposants) ;
- 1^{ère} Bourse aux Jouets et Matériel de Puériculture.

▲ Matériel / Équipement :

- Remplacement d'une tondeuse autoportée (système mulching) ;
- Achat d'un poste informatique à l'École ;
- Remplacement des photocopieurs à la Mairie et au Groupe Scolaire ;
- Restauration d'un tableau classé à l'Église ;
- Création du Jardin du Souvenir au Cimetière.



▲ Environnement :

- Taille annuelle des tilleuls de la Place de la Mairie.

▲ Urbanisme :

- Première réunion publique pour la révision du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) pour établir le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Ce numéro de 42 pages comportait 75 photos. Sa couverture représentait un « patchwork » de 9 photos couleurs retraçant les différentes activités de l'année écoulée.

RÉFECTION COMPLÈTE DE LA TOITURE DE L'ÉGLISE

La préservation du patrimoine communal s'est concrétisée, depuis plusieurs années, par différents chantiers de réfection de toitures (la Boulangerie en 2016, la Mairie en 2017 et la Sacristie en 2018). 2019 sera, quant à elle, consacrée aux travaux de rénovation de la toiture de l'Église, puis à celle de la Bibliothèque.

Débutés dès les premiers jours de septembre, les pierres apparentes ont laissé place progressivement aux différents échafaudages (1 025m²), indispensables à la réalisation en toute sécurité du chantier.

Les entreprises LATOUR et BRUNO ont été retenues après mise en concurrence pour un montant total de 215 000 €T.T.C. (pour les deux chantiers).

Pour les amateurs d'histoire, l'église actuelle a été édifée sur les fondations de l'ancienne, sur les plans présentés le 31 décembre 1857 par l'architecte NARJOUX. Ces derniers ont été approuvés par le Préfet de l'époque en 1858 avant que la construction ne soit confiée, après adjudication, à M. JOBLLOT entrepreneur demeurant à Givry.



LES PRÉCÉDENTES INTERVENTIONS

1983 : Renforcement du mur de soutènement de l'église (91 300 F) ;

1986 : Remplacement des abat-sons (par des bénévoles) ;

1987 : Réfection d'une partie importante des vitraux et de leurs protections (47 800 F) ;

1988 : Réfection complète des peintures intérieures et de l'installation électrique (419 000 F) ;

1989 : Reprise des joints de la maçonnerie extérieure et remplacement du système de chauffage (54 000 F) ;

2008 : Restauration du tableau de « Sainte Bénigne » (XVIII^{ème} siècle) et celui de la « Vierge aux raisins » (XVII^{ème}) (21 000 €) ;

2014 : Remplacement des diffuseurs de chauffage (8 500 €) ;

2018 : Réfection de la toiture de la sacristie (6 200 €).

LES « TRÉSORS » DE NOTRE ÉGLISE

➤ Classés aux Monuments Historiques :

- ◊ **1935** : la cloche datée de 1542 ;
- ◊ **2018** :
 - Les fonds baptismaux, balustre et cuve du XVIII^{ème} siècle ;
 - Le calice et sa patène de 1658.

➤ Inscris à l'inventaire des Monuments Historiques en juin 2008 :

- La Pamoison de la Vierge d'après Annibale Carrache, par Nicolas Couturier, huile sur toile vers 1860 ;
- L'Adoration des bergers par Marie C. Almelit, huile sur toile, 1859 ;
- Maître autel, tabernacle et thabor, marbre et bois doré, XVIII^{ème} siècle ;
- Grille de clôture de la chapelle des fonds baptismaux, fer forgé, XVIII^{ème} siècle ;
- Parie fixe de la grille (déposée) de communion, XVIII^{ème} siècle ;
- Meuble de sacristie, chêne, XVIII^{ème} siècle ;
- Ornaments liturgiques (chasuble, étole, manipule, bourse et voile de calice), moire (soie brodée), début du XX^{ème} siècle.

DES « SURPRISES » LORS DE LA RESTAURATION EN 2010 DU TABLEAU « L'APOTHÉOSE DE SAINTE-BÉNIGNE »

Ce tableau du XVIII^{ème} siècle (huile sur toile, 195 x 113 cm) a été réalisé sur une toile en lin artisanal. Plusieurs repeints sans masticage préalable avaient été effectués sur celui-ci sans pouvoir dater avec exactitude la période de ces interventions. Le diagnostic fait à l'époque précisait les points découverts ainsi que la nature des différentes actions réalisées sur ce dernier.

Avant le nettoyage de la couche picturale encrassée et maculée d'excréments d'oiseaux, il a été nécessaire de procéder au refixage et au rentoilage du tableau en raison de l'écaillage généralisé. Une fois cette étape achevée, c'est au tour du tableau lui-même d'être dépoussiéré et nettoyé. Suite à cette opération délicate, il est apparu que seuls le visage et les bras du Saint, l'Ange et la couronne de fleurs sont exempts de surpeints.

L'une des premières découvertes portait sur la chasuble du Saint. En effet, celle-ci qui était jaune pâle à l'origine avait été recouverte d'une couche de rouge à l'huile.

La dissimulation du cartel aux lettres d'or sur fond noir surligné d'une bande ocre jaune fut aussi une étonnante trouvaille, ce qui pouvait correspondre à une façon de traiter des lacunes ou être un effet de censure probablement à la Révolution. Il ne reste aujourd'hui de ce dernier que les zones protégées par le cadre à droite, à gauche et en bas.

Les nuages du bas sont des surpeints, à l'huile, exécutés lors d'une deuxième intervention en recouvrement d'un surpeint rouge. Certains sont peints dans des lacunes, directement sur la toile. Ils étaient à l'origine d'un beige rosé, du moins pour ceux qui venaient en recouvrement du bas de la chasuble du Saint. Quant aux nuages de la partie haute, ils étaient recouverts d'un jutage gris clair pour dissimuler d'innombrables petites pertes d'écaillures.

L'encrassement et les jutages recouvrant le ciel, l'Ange portant la couronne et les manches blanches ont été éliminés. Les surpeints du costume, extrêmement résistants et en surépaisseur, ont été éliminés au scalpel et à la gomme laine de verre après un ramollissement.



Le fond original, d'un gris teinté de jaune, reste visible à droite et à gauche en partie basse. Le rendu en tonalité blanche, bleue et grise des nuages de la partie basse n'a donc rien de commun avec les tonalités d'origine.

Les interventions :

- ▲ Traitement du support : rentoilage à la cire résine par l'Atelier ARTOP (Michel HUET).
- ▲ Masticage : le masticage des lacunes a été réalisé à l'aide d'un mastic cellulosique.
- ▲ Réintégration des lacunes et des usures : la réintégration picturale des lacunes a été réalisée à l'aide de pigments au vernis sur des sous-couches mates à la gouache posées sur les mastics. Les usures ont été en partie repiquées par glacis de couleurs au vernis de même que les grandes zones laissant transparaître la couche de préparation rouge sous-jacente.
- ▲ Vernissage d'isolation de l'original : par résine.

LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA TOITURE DE LA BIBLIOTHÈQUE SERONT TERMINÉS PROCHAINEMENT



La bibliothèque telle que nous la connaissons aujourd'hui n'a pas toujours été le lieu où se concentrent 7 000 ouvrages. Au fil des décennies, ce bâtiment a connu bien des activités, « plusieurs vies » pourrait-on même dire.

⇒ Une école primaire :

En 1886, une école primaire libre est ouverte sur la commune par Mme CARRÉ qui en a été l'institutrice durant 33 ans. Dès l'hiver 1893, des cours pour adultes (filles) se sont même tenus entre ses murs. Plusieurs enseignantes s'y sont succédées à l'image de Mme THIVENT en 1910 ou encore de Mlle CHAPUIT en 1914.

La construction d'une nouvelle école de garçons fut, quant à elle, décidée en 1909 sur l'emplacement actuel de la Mairie. D'ailleurs il est toujours plaisant d'imaginer que, dans un espace restreint de 15 m², le bureau du Maire et celui du Secrétaire de Mairie cohabitaient avec les pupitres et les cartables des écoliers dracysiens.

⇒ Un centre-aéré :

Le bâtiment a été pendant quelques années le terrain de jeux des enfants chalonnais durant les périodes estivales de juillet et d'août, en abritant les activités de la toute nouvelle formule (à l'époque) de l'association chalonnaise « Vacances Plein Air », à savoir les centres-aérés.

⇒ Une salle communale :

Par la suite, fut aménagé une salle communale, gérée par le Comité des Fêtes (n'étant plus en activité aujourd'hui) pour accueillir les repas de familles. N'étant plus aux normes, des travaux importants ont été nécessaires. Ces derniers ont pu être réalisés grâce au bénévolat de ses membres.



1988 : La bibliothèque fut dans un premier temps établie dans « le garage municipal », Rue de la Montagne, actuellement le salon de coiffure.

LATOUR
Désamiantage Couverture Zinguerie Isolation

SAS DCL
Z.A les Blettrys - 71530 Champforgeuil
☎ 03 58 09 51 30
✉ saslatour@gmail.com
www.desamiantage-couverture-latour.com

ENTREPRISE DE BATIMENT depuis 1875
SAS Entreprise BRUNO

Réfection et Entretien de Maison Anciennes
Couverture
Zinguerie
Ravalement de Façades
Bâtiments Industriels
Maisons Individuelles

15, avenue Monnot
71100 CHALON SUR SAÛNE
Tél. 03 85 43 01 78 - Fax 03 85 46 41 84

5 ÉLUS DÉCORÉS PAR M. LE SOUS-PRÉFET

Il y a, dans le quotidien d'une commune, des occasions rares et uniques qui méritent d'être mises en lumière comme celle de la remise de 5 médailles d'honneur communales. Monsieur le Sous-Préfet de Chalon-sur-Saône, Jean-Jacques BOYER, est venu en personne décorer les élus dracysiens pour leur engagement et le dévouement sans faille dont ils font preuve depuis de nombreuses années envers Dracy-le-Fort.



Les quatre des cinq récipiendaires présents (manque sur la photo Georges PAUCHARD, excusé) avec M. le Sous-Préfet, Jean-Jacques BOYER et M. Maire, Olivier GROSJEAN.



Christian WAGENER a reçu la médaille d'or (35 ans), témoignant d'une présence ininterrompue au service des dracysiens depuis 1983. D'abord Maire de mars 1983 à mars 2015, il est à présent Maire-Adjoint.

Sous ses mandatures successives, la commune s'est fortement développée avec les constructions de la Salle Polyvalente et de l'Espace Périscolaire, la réalisation de la Zone de Loisirs, de la Bibliothèque ou encore la constitution d'un patrimoine immobilier (la boulangerie, le salon de coiffure et plusieurs acquisitions pour des locatifs).

La médaille de vermeil (30 ans) a, quant à elle, été attribuée à trois élus présents au Conseil Municipal depuis 1989 :

- ◆ **Dominique HOCQUET**, toujours disponible et à l'écoute des administrés, a apporté sa participation à toutes les décisions importantes ;
- ◆ **Jean SURDEL** s'est investi dans toutes les actions au profit du développement du village et siège au Centre Communal d'Action Sociale depuis 2001 ;
- ◆ **Georges PAUCHARD**, avec deux mandats d'Adjoint au Maire s'est, entre autre, particulièrement impliqué dans la réalisation de la Zone Sportive de Loisirs.



Jean-Bernard TUETÉY s'est aussi vu décerner une médaille d'argent (20 ans). Élu depuis 1995, il a contribué aux prises de décisions du conseil municipal dracysien. Une décoration d'argent a également été remise, en toute intimité, à la famille de **Florence LEBETTRE**, Conseillère Municipale à Saint-Loup-de-Varennes de 1995 à 2008, puis à Dracy-le-Fort de 2008 à 2018, disparue en mars dernier.



C. WAGENER



J. SURDEL



D. HOCQUET



J.B. TUETÉY

**DANS QUELQUES MOIS ET APRÈS 37 ANNÉES
AU SERVICE DE LA COMMUNE,**

C. WAGENER SE RETIRE DE LA VIE MUNICIPALE

Élu pour la première fois en 1983, Christian WAGENER occupa les fonctions de Maire jusqu'en Avril 2015 et devint Maire-Adjoint.

Après 37 années de réalisations, de rencontres, d'échanges, de souvenirs et avec la satisfaction du « *devoir accompli* », il se retirera de la vie municipale en mars prochain. Au service des administrés et attaché à la confiance qui lui a été renouvelée à 6 reprises par les dracyens, il aime à rappeler que « *seul, un homme ne peut rien. Administrer une commune, c'est forcément un travail d'équipe où chacune des décisions est mesurée et réfléchie. Les deniers publics nous viennent des administrés, nous devons les gérer rationnellement* ». Il tient d'ailleurs à rendre hommage à toutes celles et ceux qui l'ont accompagné au fil des 6 mandats successifs dont les listes sont rappelées ci-dessous et qui ont participé à l'essor de Dracy-le-Fort et à la création d'infrastructures (Salle Polyvalente, Zone de Loisirs, Bibliothèque...). Lorsqu'on lui demande la réalisation dont il est le plus satisfait, il se plaît à répondre: « *toutes mais la satisfaction de l'élu, ne vient qu'après celle des administrés* ».

LES ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES

- 2003 : Bâtiment 8, Rue de l'Église
- 2007 : Villa 6B, Rue Pierre Forey
- 2009 : - Maison 27, Rue de la Fousotte
- Maison 7, Rue de la Montagne
- 2013 : Bâtiment de l'ancien fournil de la Rue du Bourg (devenu parking)
- 2014 : Bâtiment au 1, Rue du Bourg (Boulangerie)



LES 6 LISTES (1983/2020) PRÉSENTÉES AUX

1983 / 1989

- WAGENER Christian
- BLUM Martine
- CORLIN Roland
- FRAISSE Marie
- FROUX Pierre
- GOUX Christian
- GUICHET Serge
- MAYET Bernard
- ROUZIER Michel
- TURNER Andrée
- ZIRNHELD Guy
- VINCENT Monique
- DELARCHE Roger
- LUMIÈRE Roger
- PIGEON Jean

1989 / 1995

- WAGENER Christian
- CARRÉ Michel
- GOUX Christian
- GUICHET Serge
- HOCQUET Dominique
- JULIEN Marie-Claire
- LARDY Pierre
- LUMIÈRE Roger
- PAUCHARD Georges
- SURDEL Jean
- TURNER Andrée
- VINCENT Monique
- ZIRNHELD Guy
- BAYOL Jeanne
- PERRIN Antoine

1995 / 2001

- WAGENER Christian
- BAYOL Jeanne
- CARRÉ Michel
- COMANDINI Geneviève
- GROSJEAN Olivier
- HOCQUET Dominique
- LARDY Pierre
- NEUVILLE Renée
- PERRIN Antoine
- SURDEL Jean
- TUETÉY Jean-Bernard
- VINCENT Monique
- VUILLERMET Martine
- ZIRNHELD Guy
- PAUCHARD Georges



QUELQUES DATES...

- 1983 : Inauguration du bâtiment - Relais Z.A. La Tuilerie ;
- 1985 : Achat du premier véhicule pour les deux cantonniers ;
- 1987 : Construction d'une salle de motricité à l'École ; Création de la Bibliothèque ;
- 1992 : Construction de la Salle Polyvalente ;
- 1996 : Construction de l'Espace Péri-scolaire ;
- 2005 : Mise en service de la Zone de Loisirs ;
- 2007 : Construction du Complexe Tennis ;
- 2008 : Construction d'une 5^{ème} classe à l'École ; Mise en place des panneaux électroniques d'information.

ÉVOLUTION

DE LA DETTE

2008 : 838 487,31 €
2009 : 990 244,96 €
2010 : 878 401,62 €
2011 : 767 856,17 €
2012 : 654 397,47 €
2013 : 580 300,38 €
2014 : 513 575,05 €
2015 : 368 508,19 €
2016 : 313 794,97 €
2017 : 279 612,11 €
2018 : 218 371,65 €
2019 : 171 630,28 €

DE LA POPULATION

1954 : 489
1962 : 458
1968 : 443
1975 : 514
1982 : 908
1990 : 1 103
1999 : 1 092
2010 : 1 327
2015 : 1 282
2019 : 1 342



ÉLECTEURS PAR CHRISTIAN WAGENER

2001 / 2008

- WAGENER Christian
- BAYOL Jeanne
- CARRÉ Michel
- FROUX Isabelle
- GROSJEAN Olivier
- HOCQUET Dominique
- LANIER André
- LARDY Pierre
- PAUCHARD Georges
- PUGEAUT Catherine
- SURDEL Jean
- TUETÉY Jean-Bernard
- VUILLERMET Martine
- ZIRNHELD Guy
- BARAULT Yolande

2008 / 2014

- WAGENER Christian
- PAUCHARD Georges
- CARRÉ Michel
- ALBERT Carine
- BEUGNET Martial
- BONNET Sylvie
- BRON Alexandre
- DE MERONA Marie
- DUCRET Daniel
- HOCQUET Dominique
- KIRCHE Stéphane
- LEBETTRE Florence
- SCHOUMACHER Nathalie
- SURDEL Jean
- TUETÉY Jean-Bernard

2014 / 2020

- WAGENER Christian
- NEYRAT Carole
- GROSJEAN Olivier
- LABBÉ Aurélie
- BEUGNET Martial
- SCHOUMACHER Nathalie
- KIRCHE Stéphane
- GOMÈS Séverine
- HOCQUET Dominique
- PALMACE Marie-Claude
- SURDEL Jean
- REMONDIÈRE Françoise
- CARRÉ Michel
- COLIN Pascale
- FORGET Bernard

Bernard DENIS voulait évoluer dans l'art depuis son plus jeune âge, mais le destin en a décidé autrement. Après une vie professionnelle bien remplie, la retraite arrivée, il a ouvert son atelier d'arts plastiques, Rue de Germigny à Chalon-sur-Saône. Son travail porte essentiellement sur la récupération rénovée. Il chine dans toutes les brocantes de la région, récupère des objets délaissés et leurs redonne une nouvelle vie avec des collages de bagues de cigares, de timbres, de billets de banque jusqu'à en faire des œuvres d'art.

Nathalie RAYNAUD, issue d'une famille d'artistes, réalise ses premières aquarelles à l'âge de 13 ans. Elle rêve d'en faire son métier et prend des cours de dessin aux Beaux Arts parallèlement à ses études. Mais la vie lui dicta une autre voie. Quelques années plus tard, elle se lance enfin dans un métier artistique (le tatouage) et reprend les pinceaux, ce qui lui permis de découvrir les acryliques. Grand coup de cœur avec le travail des médiums et leurs effets de matières. Formes « naïves » ou géométriques au gré de ses inspirations, elle invite régulièrement le public à découvrir ses œuvres.

Nicole TRAMAILLE fut enseignante à Paris puis Chalon-sur-Saône, directrice d'école à Lyon et animatrice de circonscription en arts plastiques pour l'éducation nationale. Elle pratique diverses techniques de peinture (création en volume, arts plastiques, écriture...) depuis l'enfance. Ses motivations, outre le plaisir de créer, est de transmettre et partager ce plaisir de jouer avec les matières, les formes, les couleurs, et de rechercher une certaine harmonie. Elle expose des mosaïques de papier, les œufs (huiles et techniques mixtes sur toiles), des sculptures de muselets...

Sandrine CLOPIN, initiée très jeune par sa mère au dessin, a approché pendant une dizaine d'année différentes techniques telles que le fusain, le pastel ou encore l'aquarelle. Elle réalise également de nombreuses sculptures en terre qui lui permettent de travailler les perspectives et les formes. Ayant toujours été en admiration pour les toiles dans les galeries, elle s'est lancée à la découverte de la peinture à l'huile dont la brillance et la finesse permettent le travail des lumières et des contrastes. Elle laisse à présent exprimer sa créativité sur des châssis de grands formats.

C'est une belle exposition que nous ont présentée les quatre artistes qui ont répondu présents à l'invitation dracyenne, pour nous faire découvrir leurs univers créatifs à la salle polyvalente André JARROT. Tout était réuni pour que ce weekend soit une réussite : un cadre adapté et des œuvres de qualité.

Après quelques mots d'accueil du Maire Olivier GROSJEAN, un vin d'honneur s'est tenu après l'inauguration de cette première édition « Les Automn'Arts » qui a regroupé une cinquantaine d'invités.

Autour des artistes et de leurs amis, on pouvait aussi compter la présence de plusieurs présidents d'associations locales et élus dont Carole NEYRAT et Martial BEUGNET (adjoints et initiateurs de cette exposition), Christian WAGENER (Maire-Adjoint), Marie-Claude PALMACE, Nathalie SCHOUMACHER et Françoise REMONDIÈRE, Conseillères Municipales.



QUELQUES CHIFFRES

(au 25 novembre 2019)

15 permis de construire
+
40 déclarations préalables
+
1 autorisation de travaux
ont été déposés

5 mariages ont été célébrés
3 PACS
2 actes de reconnaissance
20 décès
3 transcriptions de décès

3 425 tickets de garderie du matin
2 908 tickets pour celle du soir
6 147 repas ont été servis
au restaurant scolaire pour
l'année scolaire 2018/2019

LES TIMBRES « DRACY-LE-FORT »

Que ce soit pour les collectionneurs ou les clients souhaitant affranchir leurs lettres d'une manière plus originale, 3 timbres à l'effigie de la Commune sont encore en vente (tarif lettre verte 20 grammes) au Secrétariat de Mairie aux heures d'ouverture.



LE C.C.A.S. PEUT VENIR EN AIDE AUX AÎNÉS

Dans le but d'apporter une aide à domicile aux personnes âgées dépendantes (à partir de 70 ans) pour l'entretien du logement et concourir au maintien dans le milieu habituel de vie, le C.C.A.S. a décidé d'attribuer une aide à hauteur de 200 € (maximum). Celle-ci est accordée dans l'attente des prestations de l'APA ou de la mise en place d'un plan CARSAT/MSA et n'est pas cumulable avec les prestations citées.

Pour en bénéficier, le revenu fiscal de référence annuel ne doit pas excéder :

- ◆ Pour une personne seule : 12 000 €
- ◆ Pour un couple : 18 000 €

Cette participation est versée une fois par an sur présentation de la facture acquittée, de l'avis d'imposition (ou de non imposition) et d'un Relevé d'Identité Bancaire.

LE GRAND CHALON SUBVENTIONNE 6 ASSOCIATIONS SPORTIVES

Dans le cadre du F.A.A.P.A.S. (Fonds d'Agglomération pour l'Aide à la Promotion des Activités Sportives) et sur proposition du Maire, les subventions suivantes ont été attribuées :

- Tennis Club : 5 250 €
- Association « Galop de la Tuilerie » : 2 150 €
- Gymnastique Volontaire : 780 €
- Pétanque Dracyenne : 700 €
- Yoga pour tous : 370 €
- Bourgogne Bonsaï Club : 265 €

NOS PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

- ⇒ 37 973 € est la part de la commune versée au Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.).
- ⇒ 2 713 € est le montant réglé pour le fonctionnement du collège de Givry.
- ⇒ 33 300 € est le coût du ménage des bâtiments communaux (mairie, groupe scolaire, restaurant scolaire, salle polyvalente, salle des associations et bibliothèque).

Monsieur Store



STORES - PERGOLAS
FENÊTRES - VOILETS
PORTES - PORTAILS
PORTES DE GARAGE

Rue principale – 71530 CRISSEY Tél : 03 85 43 40 30

Stores
Pergolas
Volets
Fenêtres

Portails
Portes d'entrée
Portes de garage
Automatismes



... c'était en décembre 2018



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DÉBUTE LES FESTIVITÉS DE NOËL...

Avec l'arrivée du mois de décembre, l'Association des Parents d'Élèves a débuté les festivités de fin d'année en organisant sa traditionnelle soirée de Noël à la salle polyvalente André JARROT.

Elèves, enseignants et parents étaient présents pour partager ensemble un moment de convivialité. Après la partie récréative assurée par les enfants avec l'aide des enseignants, le Père Noël est venu les surprendre sur scène et leur a distribué des papillotes.



La soixantaine de sapins commandée ayant été récupérée par leur propriétaire, la nouvelle équipe autour du Président Julien MICHARD avait préparé une tombola dont les lots ont été très appréciés par les heureux chanceux. D'ailleurs les meilleurs vendeurs se sont vus, eux aussi, récompensés par de gros paquets de papillotes. Vin chaud, crémant, assiettes de charcuterie ou encore de fromages étaient proposés aux familles. En plus de la bonne humeur, la soirée était également placée sous le signe de la magie avec une jeune magicienne qui est venue réaliser de nombreux numéros devant les yeux ébahis des enfants.

Magie de Noël et le plaisir de se retrouver ont été les maîtres mots de cette soirée.

LE C.C.A.S. INVITE LE PÈRE NOËL POUR LE DERNIER JOUR D'ÉCOLE ...



Chaque année, le C.C.A.S. offre aux élèves une représentation pour le dernier jour de classe avant les vacances tant attendues. Il n'a pas été fait exception à la règle avec le spectacle « 1,2,3 merveilles » de l'Association « MILLE ET UN CHEMINS ».

Myrtille et Gédéon se sont donnés la mission d'apprendre aux enfants à reconnaître les petits personnages magiques qui nous entourent et qui fascinent petits et grands. À travers ce conte musical, les fées, les lutins ou encore les gnomes n'ont plus de secret pour les petits dracysiens.

Les comédiens ont su réveiller, par la musique et les chants, la magie qui sommeille dans chacun des spectateurs présents. La matinée s'est achevée par la visite du Père Noël venu apporter quelques friandises chocolatées aux enfants.

Bien que très occupé en cette période de l'année, l'homme à la barbe blanche a pu compter sur les membres du C.C.A.S. pour l'aider dans sa distribution (Mmes CARMINATI-LUCAS, LEGRAND, MENAND, PALMACE et PETITJEAN ainsi que MM WAGENER et BEUGNET).

Les enfants (75 d'entre eux) ont ensuite pris place au restaurant scolaire où Bourgogne Repas avait préparé un menu de circonstance.



AUX VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ...



La cérémonie des vœux aux forces vives du village fut l'occasion pour le Maire, Olivier GROSJEAN de dresser le bilan de l'année écoulée.

2018 a été intense sur bien des plans grâce au programme de réfection de plusieurs voiries, la réalisation d'un « trompe l'œil » sur le pignon de la bibliothèque, l'achèvement de la réhabilitation du mur en pierres de la Rue des Champs ou encore la création de la terrasse de la salle polyvalente. La Zone d'Activités Économiques « La Tuilerie » a, elle aussi, perpétué ses productions et poursuivi son développement avec la reprise mais aussi par l'extension de certaines entreprises dracysiennes.

L'intercommunalité s'est également invitée à cette cérémonie avec l'entrée en vigueur du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui harmonise les règles d'urbanisme sur le Grand Chalon « *tout en préservant les spécificités de chaque commune, leur histoire et leur environnement. Nous avons été attentifs sur ces points et notre vigilance sera encore de mise dans tout autre dossier de même ampleur comme celui concernant l'étude de ruissellement des eaux pluviales* ».

Les perspectives et les temps forts qui se profilent à l'horizon 2019 ont été aussi évoqués tout en réaffirmant que « *la poursuite de l'essor de la commune et la préservation de la qualité du service public de proximité restent nos priorités* ». Ainsi, le recensement de la population, « *au-delà d'être un simple inventaire comptable des Dracysiens* » débutera l'année. Les résultats qui en découleront serviront aux attributions

des dotations étatiques pour des prochains budgets, lors de la délivrance d'autorisation d'implantation pour de nouveaux commerces, dans le cadre de la construction de logements supplémentaires ou encore le développement des transports.

Cette nouvelle année sera également celle de la fin du déploiement de la fibre optique et de sa mise en service, de l'extension de la Clinique Val Dracy mais du résultat de la demande de classement de la commune en état de catastrophe naturelle « *sécheresse* » suite aux fortes chaleurs estivales qui ont impacté 11 foyers répartis sur tout le territoire communal à travers des fissures et autres lézardes.

Les finances dracysiennes ont, elles aussi, été au centre de ces vœux. Le Maire a ainsi rappelé qu'en poursuivant le désendettement, en hiérarchisant les investissements et en maîtrisant les charges générales, il sera donc « *proposé au Conseil Municipal de reconduire à l'identique la fiscalité dracysienne* » stable depuis 2010.



LE C.C.A.S. ET LES RESTOS DU CŒUR...

Générosité et entraide, telles sont les valeurs qui sont défendues tout au long de l'année par le Centre Communal d'Action Sociale.

Depuis 9 ans déjà, le C.C.A.S. dracysien organise des foires, des vide-greniers, des bourses aux jouets ou toute autre action locale dont les bénéficiaires sont convertis en produits de puériculture mais aussi d'hygiène (couches, lait de toilette, lingettes ...) qui sont remis aux bénévoles du Relais Bébé des Restos du Cœur de Chalon-sur-Saône lors de la cérémonie des vœux de la municipalité.

Présente pour l'occasion, Françoise VALLÉE, Présidente Départementale des Restos du Cœur a tenu à remercier le C.C.A.S. pour sa participation et a souhaité préciser l'importance de ce don : « *Nous avons beaucoup de personnes défavorisées en Saône-et-Loire avec 2 415 familles, 25 % d'entre elles sont répertoriées au centre chalonnois* » dont 70 bébés (de 0 à 18 mois) sur les 300 du département.

Des remerciements chaleureux ont été adressés aux membres du C.C.A.S. pour leur implication dans toutes leurs actions.



LE JOURNAL DE DRACY REÇOIT SES LECTEURS



Le mois de janvier, outre celui des galettes et des vœux, marque surtout pour le Journal de Dracy, le moment tant attendu de la parution du premier numéro de l'année (n° 166). Les lecteurs, venus nombreux, se sont donc retrouvés pour un temps de convivialité autour de l'équipe du JDD et de son président Marc GRÉGOIRE. Grâce à leurs dons, les visiteurs contribuent à la parution de l'ensemble des numéros de 2019 et pour les remercier, il leur a été offert à chacun une lampe torche.

Le verre de l'amitié ayant été servi avec quelques « *gourmandises* », chacun a pu se retrouver et échanger autour de la présentation de diverses collections de photographies, de maquettes, d'art africain...

M. Hubert LÉGLISE, Fondateur et Président d'honneur du JDD était bien sûr présent, tout comme de nombreux élus (O. GROSJEAN, C. WAGENER, M. BEUGNET...).

IMPRIMERIE
Guinard

27 route de Louhans | 71270 PIERRE-DE-BRESSE
Tél. 03 85 76 21 48 | Fax 03 85 72 87 44
imprimerie.guinard@wanadoo.fr
www.imprimerie-guinard.fr

SARL
VAGINET

Plâtrerie - Peinture
Ravalement de façades - Isolation par l'extérieur

71 - Dracy-le-Fort - 03.85.91.42.68

sarl.vaginet@orange.fr

Facebook

LE C.C.A.S. REÇOIT 122 CONVIVES...



122 dracysiens ont accepté l'invitation du Centre Communal d'Actions Sociales (C.C.A.S.) de se retrouver pour le traditionnel repas de début d'année. Au plus grand plaisir de ses membres, 14 personnes de plus ont été recensées par rapport à 2018.

Les convives ont d'abord été accueillis par Christian WAGENER Maire-adjoint et Vice-Président du C.C.A.S., en compagnie d'Annie LEGRAND, Dominique PETIJEAN,

Josiane CARMINATI-LUCAS, Marie-Claude PALMACE, Marie-Claire JULIEN et Mireille MENAND. Après quelques propos introductifs de bienvenue et une pensée pour ceux qui n'ont pas pu être présents, la doyenne de la journée, Madame Huguette GRAS a été mise à l'honneur et il lui a été offert un bouquet de fleurs au nom de toute l'équipe du C.C.A.S..

Le repas a été élaboré et servi par le restaurant « La Garenne » sous la bienveillance de M. DUCRET. On pouvait trouver au menu :

- Apéritif bourguignon et gougères ;
- Terrine chaude de poisson sauce crustacés ;
- Jambon braisé en croute sauce échalotes ;
- Assiette de 3 fromages ;
- Mille-feuille aux pommes caramélisées / sorbet ;
- Café-thé ou infusion.



Pour accompagner ces mets, le choix s'est porté sur les vins de Rully et Givry. Côté ambiance musicale, Martial BEUGNET est venu comme à son habitude animer le repas.



F.L.E.C
Electricité Bâtiment Industriel - Chauffage électrique - Climatisation
Energies renouvelables - Panneaux photovoltaïques
Aspiration centralisée

Frédéric PICARD

Z.A. la Garenne - 71640 St Martin /s Montaignu
03 85 98 08 22 / 06 76 48 26 60
sarl.flec@picard-F.fr

2AGE Atelier d'Aménagement
et de Géomètres-Experts
CONSEILS LAMBERT - HUGON - GUILLEMIN

BORNAGE - DIVISION - LOTISSEMENT - COPROPRIETE

afaq ISO 14001
Environnement
APRÈS CERTIFICATION

03.85.42.45.45
chalon@2age.fr
www.2age.fr

GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

L'ASSOCIATION LOISIRS TIENT SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE...

Comme à chaque début d'année, les adhérents de l'association « Les Loisirs » ont été conviés à l'assemblée générale. Depuis plus de 40 ans maintenant, celle-ci poursuit son petit bonhomme de chemin en organisant des représentations théâtrales, des animations musicales, des randonnées pédestres, des week-ends en gîte ou encore des voyages en France comme dans les pays limitrophes.

Au cours de cette séance, les membres du bureau ont été reconduits dans leur fonction, à savoir :

- Gilbert BOBILLOT, Président ;
- Danielle HOUCHOT, Vice-Présidente ;
- Jean-Marc CHARLES, Trésorier ;
- Michel CHRETIEN, Secrétaire.



L'année 2019 s'annonce d'ores et déjà riche en événements pour les 80 familles adhérentes qui auront le choix entre des voyages (Suisse et Périgord), un week-end de randonnée dans le Haut-Doubs, deux représentations théâtrales ou encore cinq randonnées pédestres prévues...

Un intermède musical suivi du verre de l'amitié et des traditionnelles bugnes sont venus clore d'une bien agréable façon cette réunion.

... ET PROPOSE LE LENDEMAIN

UN APRÈS-MIDI THÉÂTRE

Après l'Assemblée Générale qui s'est tenue le samedi soir, place au divertissement avec la pièce de Michel LEDALL, « Bon anniversaire quand même ». Cette comédie était interprétée par la troupe « Criss & Oz » de Crissey, qui s'était d'ailleurs déjà produite l'année passée sur les planches dracysiennes.

Cette pièce retrace les péripéties d'un couple s'appêtant à fêter comme il se doit ses quinze ans de mariage, d'une belle-mère en fugue de sa maison de retraite avec son amant, de la directrice de l'établissement qui veut récupérer sa pensionnaire et d'un ancien copain d'armée...



THÉÂTRE à DRACY LE FORT
13 JANVIER 2019
CRISSEY & OZ
BON ANNIVERSAIRE QUAND MÊME

Les représentations à Dracy le Fort : Samedi 13 janvier 20h30
Toute la soirée (à partir de 20h30)
Infos et réservations au 03 85 98 08 22 / 06 76 48 26 60
Ne pas oublier de réserver vos places !

Un excellent vaudeville riche en rebondissements qui a ravivé les spectateurs, venus très nombreux ce dimanche après-midi de janvier dont le Maire, Olivier GROSJEAN et plusieurs autres élus. Un immense succès qui a largement dépassé les espérances des organisateurs, contraints de refuser près de 40 personnes pour pouvoir respecter la capacité maximale d'accueil de la salle polyvalente, soit 220 personnes.

Compliments aux comédiens pour leur remarquable prestation mais aussi aux membres de l'association pour l'organisation.

LES AMATEURS DE THÉÂTRE RAVIS...



Pour la seconde pièce de théâtre proposée par l'Association « Les Loisirs », 150 personnes dont Olivier GROSJEAN, Maire et Dominique HOCQUET, Conseiller Municipal se sont données rendez-vous le 9 février à la salle polyvalente.

Un bel après-midi pour contredire l'adage selon lequel il ne se passe jamais rien à la campagne. Pour preuve, « prenez un petit café de campagne situé dans une zone blanche : le Bar de la Connection. Ajoutez-y une patronne au caractère bien trempé et de surcroît très économe qui mène son époux à la baguette. Ajoutez encore quelques habitués qui ont fait de ce lieu leur quartier général pour envoyer et recevoir leurs mails. Soudain de deux arrivées surprises : une bourgeoise coincée venue toucher son héritage et d'une jeune fille cherchant le grand amour. Mélangez le tout et vous obtiendrez une comédie où l'on va de surprises en surprises ».

Si le bonheur a ses recettes, le rire en a aussi avec cette comédie.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT AU « CHAMP PACAUD » ...



Avec l'arrivée des beaux jours, le lotissement « Le Champ Pacaud » s'est vu parer de nouveaux végétaux. Les érables qui avaient été plantés sur les deux placettes « végétaient » depuis des années sans le moindre espoir de pouvoir se développer. Les services techniques ont alors procédé à leur arrachage, puis ils ont réalisé quelques aménagements de terrassement.

Différentes essences d'arbustes ont été installées dans de nouvelles jardinières acquises cette année. Ces derniers agrémenteront ce lotissement dracysien avec des floraisons qui se déclineront au fil des saisons. Les spots lumineux au sol seront quant à eux remis en état ou bien remplacés dans les prochains mois.

LA ZONE DE LOISIRS TRÈS FRÉQUENTÉE...

Le mois de février s'est caractérisé par un ensoleillement particulièrement généreux qui nous invitait à passer un peu de temps à l'extérieur. Les vacances scolaires combinées à cette météo printanière ont conduit les visiteurs et les dracysiens à investir le secteur de la Zone de Loisirs.

Malgré une très forte affluence, une seule ombre au tableau persiste. Plusieurs règles facilitant le « vivre ensemble » ne sont pas respectées : la présence fréquente de chiens pourtant interdite pour des raisons évidentes d'hygiène, la circulation d'adultes en vélo alors que seuls les enfants y sont autorisés ou encore (bien que rarement, fort heureusement) les jeux investis par un public qui n'a plus l'âge depuis longtemps d'utiliser ces derniers.

Pour que la Zone de Loisirs reste un espace de convivialité et de détente pour tous, chacun doit y mettre du sien.



CARNAVAL DE L'ÉCOLE



Le carnaval s'est invité au Groupe Scolaire en ce mois de mars. Organisé par l'Association des Parents d'Elèves, il s'est déroulé sous une météo plus clémente que celle de l'année dernière qui, rappelons-le, avait été placée sous le « thème » de la neige.

Pour 2019, ce sont bien des confettis et non des boules de neige que les écoliers se sont lancés. Après avoir défilé dans le lotissement des Vignes d'Or, les enfants ont repris le chemin de l'école afin de partager un goûter qui leur avait été spécialement préparé, puis de s'amuser gaiement dans la cour.

Un moment convivial qui a permis tant aux petits qu'aux parents de se retrouver.

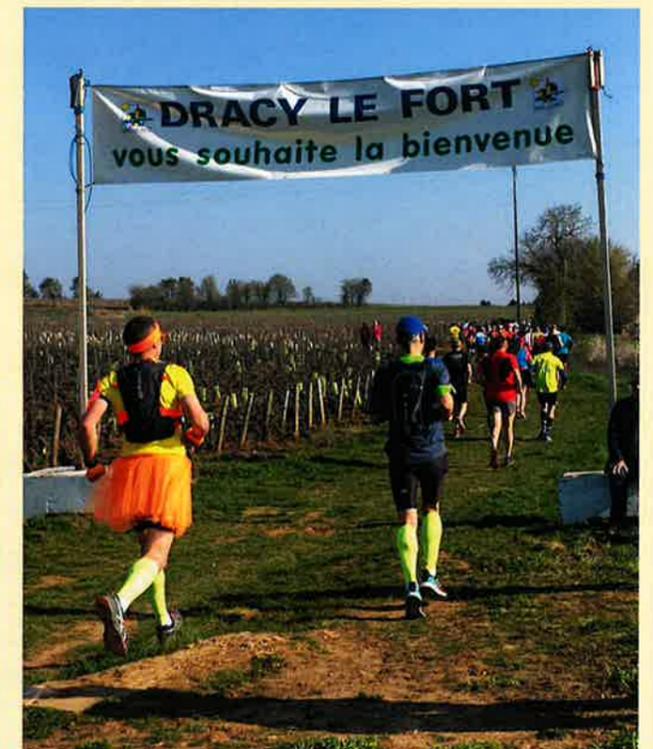
Une belle initiative portée par les membres de l'APE qui participent au dynamisme de l'école dracysienne.



PASSAGE DU 3^{ème} MARATHON DES VINS DE LA CÔTE CHALONNAISE

Une, deux et trois années consécutives que le Marathon des Vins de la Côte Chalonnaise traverse notre commune. Les premières foulées des participants les ont conduits Rue des Hauts de Dracy, Rue de la Montagne, Place de la Mairie pour enfin rejoindre Mellecey par la Rue du Buet.

Devant le nombre croissant de sportifs, la date de la 4^{ème} édition est déjà programmée : rendez-vous pris le 4 avril 2020 !



SALON SUCRÉ-SALÉ : 17^{ÈME} ÉDITION ET TOUJOURS LE MÊME SUCCÈS !



Cette année encore le succès du Salon Sucre-Salé était bel et bien au rendez-vous. Bien qu'il ait été organisé pendant le premier week-end des vacances de printemps, le nombre d'exposants a atteint un record avec plus de 30 stands qui proposaient un panel de produits locaux, régionaux et même européens à l'image des panettones d'Italie.

Les éditions se succèdent et le public ne se lasse pas de venir arpenter les différentes étales et rencontrer les producteurs.

Côté animation, l'Association des Parents d'Elèves (APE) a souhaité innover en proposant le « jeu du panier ». Ce dernier consiste à soulever un panier rempli de produits offerts généreusement par plusieurs exposants et d'estimer son poids. Pour preuve de sa grande complexité, les estimations faites allaient de 2 à 14 kg. Au final, un participant a vu juste en proposant 7,148 kg pour un poids réel de 7,125 kg.

Innovation certes, mais aussi tradition avec un apéritif qui a été offert aux exposants par les membres de l'APE autour de Julien MICHARD son président, et en présence d'Olivier GROSJEAN (Maire), de Christian WAGENER (Maire-Adjoint), de Carole NEYRAT (Adjointe) et de Marie-Claude PALMACE (Conseillère Municipale).

Une journée intense de travail pour tous les bénévoles de l'association dracysienne qui a été récompensée par la visite de plus de 900 personnes sur l'ensemble du dimanche.



Félicitations à toute l'équipe de l'APE !

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Dracysiens (particuliers) week-end : 350 € (1^{ère} location)
 Dracysiens (particuliers) week-end : 700 € (2^{ème} location dans l'année)
 Dracysiens (particuliers) jour semaine : 200 €
 Extérieurs (particuliers) week-end : 700 €
 Extérieurs (particuliers) jour semaine : 380 €
 Vente commerciale par jour semaine : 320 €+ nettoyage
 Commerçant dracysien par jour semaine : 160 €+ nettoyage
 Option WI-FI possible : 10 €

Jour de l'An (veille et lendemain compris) : 2 000 €+ caution de 5 000 €
 Une caution de 2 000 € ainsi qu'une attestation de responsabilité civile spécifique pour la période de location sont exigées pour chaque location.

La salle est louée **sans vaisselle**.



Capacité d'accueil : 220 personnes.

8^{ÈME} ÉDITION DU VIDE-GRENIERS À DOMICILE



Le C.C.A.S. avait souhaité, en 2018, bousculer les habitudes en organisant son vide-grenier à domicile en septembre. Seulement, il a été constaté qu'à cette même période, beaucoup de brocantes se tenaient aux alentours, ce qui expliquait donc que les visiteurs étaient venus peu nombreux.

L'essai n'ayant donc pas été concluant, cette 8^{ème} édition a alors retrouvé son calendrier initial. Ce sont donc 51 dracysiens qui ont participé en s'installant devant leur domicile ou bien en se regroupant dans certains secteurs

comme avec le lotissement Le Clos (8 participants), la Rue des Vignes d'Or ou encore la Rue des Hauts de Dracy. Plusieurs membres du C.C.A.S., Olivier GROSJEAN (Président) et Christian WAGENER (Vice-Président), ont arpenté les rues dracysiennes à la rencontre des vendeurs mais également des acheteurs potentiels. Avec de nombreux visiteurs en matinée, l'averse tombée vers les 15h00 a eu raison des derniers exposants qui ont alors plié leurs étales.

Au vu des retours satisfaisants de la plupart des vendeurs, le rendez-vous de la 9^{ème} édition est d'ores et déjà fixé au **dimanche 17 mai 2020**.

LA TERRASSE DE LA SALLE POLYVALENTE EQUIPÉE POUR LA PROTECTION DU SOLEIL

La salle polyvalente s'est parée l'an passé d'une nouvelle terrasse de 90 m² offrant un point de vue agréable sur le théâtre de verdure. Afin de l'achever, il a été décidé d'installer en 2019 :

- une pergola centrale de près de 35 m² ;
- deux stores (l'un de 23 m² et le second de 17 m²) situés de part et d'autre de la pergola.

Ces nouveaux équipements ajoutant en outre la touche esthétique finale, ils permettront surtout de protéger les utilisateurs des rayons du soleil.



Après mise en concurrence, les travaux ont été confiés à la Société MONSIEUR STORE de Crissey pour un montant total de 35 000 €T.T.C..



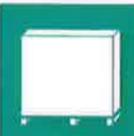
L'expertise d'un spécialiste du transport et de la logistique

03.85.97.40.00
www.groupe-sobotram.fr


MESSAGERIE


EASYPAL


LOCATION


LOT


INTERNATIONAL


DÉCHETS INDUSTRIELS


LOGISTIQUE

Sobotram - Soboroute - Perrier - Berthelard - France Express 71 - Dupont Bedu

74^{ÈME} COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Malgré le retour annoncé des beaux jours, la pluie s'est invitée à la commémoration de la victoire du 8 mai 1945. Loin d'être découragés, les Dracysiens sont venus nombreux célébrer l'armistice de la Seconde Guerre Mondiale.

Après le dépôt des gerbes de fleurs au pied du monument, le nom de chaque victime civile et militaire a été appelé et une minute de silence a été observée en leur mémoire.



Le Maire Olivier GROSJEAN, entouré de plusieurs conseillers municipaux, donna lecture du message de Madame DARRIEUSSECQ (Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées) et celui du Président national des Anciens Combattants fût lu quant à lui, par Michel ROUZIER, Président de la Section Locale ACPG-CATM.

Les écoliers, encadrés par Mme MÈRE, étaient également associés à cette cérémonie par la lecture du texte de Paul ÉLUARD « Gabriel Péri », puis par la Marseillaise reprise d'une même voix par tous les Dracysiens présents. Le traditionnel vin d'honneur, offert par les Anciens Combattants, s'est tenu en Mairie pour clore ces célébrations sur une note de convivialité.



« Gabriel Péri »

Un homme est mort qui n'avait pour défense
Que ses bras ouverts à la vie
Un homme est mort qui n'avait d'autre route
Que celle où l'on hait les fusils
Un homme est mort qui continue la lutte
Contre la mort contre l'oubli

Car tout ce qu'il voulait
Nous le voulions aussi
Nous le voulons aujourd'hui
Que le bonheur soit la lumière
Au fond des yeux au fond du cœur
Et la justice sur la terre

Il y a des mots qui font vivre
Et ce sont des mots innocents
Le mot chaleur le mot confiance
Amour justice et le mot liberté
Le mot enfant et le mot gentillesse
Et certains noms de fleurs et certains noms de fruits
Le mot courage et le mot découvrir
Et le mot frère et le mot camarade
Et certains noms de pays de villages
Et certains noms de femmes et d'amies
Ajoutons-y Péri
Péri est mort pour ce qui nous fait vivre
Tutoyons-le sa poitrine est trouée
Mais grâce à lui nous nous connaissons mieux
Tutoyons-nous son espoir est vivant.

Paul ÉLUARD



L'HEURE DU CONTE À LA BIBLIOTHÈQUE

Le samedi 8 juin, la créativité et l'imagination des enfants étaient mises à l'honneur à la bibliothèque.

Tout au long de l'année, les jeunes ont découvert des artistes aussi divers que variés tels que Marc CHAGALL, Gustave KLIMT, Piet MONDRIAN, Alberto GIACOMETTI, Léonard DE VINCI, Victor VASARELY, Katsushika HOKUSAI ou encore François POMPON.

Ils ont pu à leur tour créer de très belles « œuvres » et comme leurs aînés exposer fièrement leurs réalisations au grand public.

Au cours de cette exposition, la nouvelle plateforme « Orphée », qui permettra aux lecteurs équipés d'une connexion internet de consulter le catalogue en ligne et de réserver leurs lectures, a été présentée. Ce nouvel outil n'a pas vocation à supprimer le contact avec les bibliothécaires, toujours prêtes à prodiguer de bons conseils.



À cette occasion, l'équipe de Mme WURTZ a accueilli Mmes Marie-Françoise NODE, Présidente de la CBPT71 et Florence SIMONET, Responsable de la formation au sein de cette même association.

Toutes les personnes venues découvrir l'exposition ont ensuite été invitées à partager le verre de l'amitié, à l'image de la municipalité qui avait tenue à faire le déplacement avec Olivier GROSJEAN (Maire), Christian WAGENER (Maire-Adjoint) et Stéphane KIRCHE (Conseiller délégué).

Félicitations aux jeunes artistes pour leurs contributions artistiques et tous nos compliments à l'équipe de Mme WURTZ pour le travail accompli.

SOCHALEG

Société Chalonnaise d'Électricité Générale

Six M Energie

Chauffage-Ventil-Clim-Plomberie-Sanitaire

LA KERMESSE DE L'ÉCOLE S'EST « DÉLOCALISÉE »

Une agitation inhabituelle et festive régnait sur la Place de la Mairie, à l'ombre des tilleuls, le vendredi 28 juin dernier. Bien que le mois de juin soit la période habituelle des « Terrasses de Dracy », il ne s'agissait pas cette fois-ci de la préparation d'une nouvelle animation musicale estivale, mais en réalité l'installation de la kermesse de l'école.

Et oui, après les intempéries qui ont fortement perturbé les soirées des 7, 14 et 21 juin, c'est au tour de la canicule de sévir et de contraindre l'Association des Parents d'Élèves (APE) de modifier ses plans.

Les fortes chaleurs ayant failli être à l'origine de l'annulation de la sortie vélo et l'atmosphère de la cour de l'école étant trop chaude, un changement de lieu était inévitable. Après l'aval du Maire, la sécurisation de la place et avec l'aide du service technique, l'APE a pu installer ses différents stands et jeux.



Malgré cette « délocalisation », tous les ingrédients étaient réunis pour que cette kermesse soit une franche réussite avec :

- ◆ l'organisation de « la pêche aux canards » et « le chamboule tout » avec comme lots privilégiés « les pistolets à eau », particulièrement appréciés au vue des températures ;
- ◆ le talent de la maquilleuse professionnelle Agadèle, revenue cette année pour le plus grand plaisir des enfants ;
- ◆ la convivialité avec le barbecue et avec les rafraîchissements proposés par la buvette ;
- ◆ la persévérance et la détermination des membres de l'APE pour que cette manifestation puisse avoir lieu malgré la chaleur caniculaire.

Après une année aussi dynamique, toute l'équipe de l'APE autour de son Président Julien MICHARD a bien mérité ses vacances. Encore bravo à elle !

lejournal
DE SAÛNE-ET-LOIRE



par l'intermédiaire de son correspondant pour Dracy-le-Fort, est à votre disposition pour relater réunions et toutes manifestations.

N'hésitez pas à contacter **Emmanuel MÈRE** qui assure la correspondance du Journal sur Dracy-le-Fort.

Ses coordonnées : téléphone : 06 60 04 25 29 e-mail : emmanuel.mere@orange.fr

JOURNÉE CONVIVIALE POUR LE « YOGA POUR TOUS »

Pour achever sa saison 2018-2019, les adhérents de l'association présidée par Jeanne BAYOL se sont rendus à l'étang Chaumont à Chatenoy-le-Royal pour un cours de yoga en extérieur, dispensé par Corinne FROMONT. Après cette séance et juste avant le pique-nique, un intermède musical a été interprété par deux jeunes violonistes. Yoga et musique ont ravi les participants.



UNE BELLE EXPOSITION DANS UN CADRE IDÉAL

Louis DESMURS a exposé ses peintures chez Christophe BUSSIÈRE qui avait mis à disposition, pour cette occasion unique, sa très belle serre. C'est dans ce cadre bucolique et convivial que les nombreux visiteurs qui s'étaient déplacés durant le week-end ont donc pu admirer les réalisations de l'artiste, installé à Charolles. Si Louis n'est pas connu à Dracy-le-Fort, son nom de famille l'est avec son frère qui habite « Le Buet » et son neveu qui est la tête de l'entreprise de maçonnerie LANNI à Givry. Christian WAGENER, Maire-Adjoint, représentait le Maire excusé, Olivier GROSJEAN.



La bonne idée
pour l'entretien de votre auto

Route d'Autun
Z.A. La Tuilerie
71640 DRACY-LE-FORT
Tél. : 03 85 98 96 90
Fax : 03 85 98 96 91

carrosserie.desprey@wanadoo.fr



PLUS DE 220 PERSONNES À LA SOIRÉE SUPPLÉMENTAIRE DES « TERRASSES »

Suite aux intempéries qui ont conduit à l'annulation de soirées du 7 et du 14 juin dernier, mais aussi à l'arrêt de celle du 21 en plein concert, le C.C.A.S. n'a pas souhaité terminer cette édition 2019 sur une mauvaise note. Une nouvelle séance a donc été organisée le vendredi 5 juillet, sur la Place de la Mairie.

Cette fois-ci rien n'est venu gâcher cette « terrasse » supplémentaire avec le beau

temps, l'orchestre de Gilbert DRIGON (prévu initialement le 14 juin) mais aussi par la présence du stand de restauration rapide, « Les Mamours ».

Un bon moment où rires, convivialité et danses étaient au rendez-vous : un vrai succès !



LES MEMBRES DE « CRAZY PATCH » EN STAGE...

Dans le cadre des activités du Crazy Patch et pour embellir ses créations, Francine LECLERCQ est venue de Haute Savoie pour animer un stage de broderie ajourée.

Aiguilles, tissus, fils, apprentissage de nouvelles techniques, conseils..., une journée studieuse placée sous le signe du partage et de la découverte qui a ravi toutes les participantes.



Félicitations à Jeanne BAYOL, sa présidente et à toute son équipe.





LES « TERRASSES DE DRACY » 2020 :
VENDREDI 05 JUIN :
 DUO JUDEBOX
VENDREDI 12 JUIN :
 BLUESTORM Trio
VENDREDI 19 JUIN :
 Joëlle et son Orchestre

SUCCÈS DE L'APÉRITIF RÉPUBLICAIN



L'évènement incontournable du mois de juillet à Dracy-le-Fort n'est autre que la célébration de la fête nationale autour de son apéritif républicain, organisé pour la 5^{ème} année consécutive devant la Mairie.

Devant le succès de l'esprit « kermesse » qui avait été développé l'année dernière par la Municipalité, les différentes activités et animations ont été reconduites en 2019 pour le plus grand plaisir des dracysiens.

Il y en avait pour tous les goûts et pour tous les âges :

- L'espace « pêche à la ligne » et la structure gonflable pour les plus jeunes ;
- Les « tirs au panier de basket » ont connu une forte affluence avec de très nombreux concurrents qui ont pu s'affronter autour des deux concours proposés (un pour les jeunes à partir de 12 ans et le second pour les adultes) ;
- Le traditionnel concours de déguisements républicains avec une seule participante pour la catégorie adulte (aucun dans celle des enfants) ;
- L'animation musicale assurée par le DJ/chanteur MANU.



Ce sont donc près de 120 personnes qui furent accueillies sur la Place de la Mairie par Olivier GROSJEAN (Maire), Christian WAGENER (Maire-Adjoint), Martial BEUGNET (Adjoint), Marie-Claude PALMACE, Mireille MENAND et Jean-Bernard TUETÉY (Conseillers Municipaux).



RÉSULTATS DES JEUX

CONCOURS « DÉGUISÉS » ADULTES

Mme MARCEAU : 1 bouteille

CONCOURS TIRS BASKET

ADULTES

- 1^{er} prix : M. CAILLET Didier : 3 bouteilles
- 2^{ème} prix : M. MENAND Alexis : 2 bouteilles
- 3^{ème} prix : M. RICHARD Yves : 1 bouteille

ENFANTS

- 1^{er} prix : MICHARD Corentin
- 2^{ème} prix : MONGAZON Gabriel
- 3^{ème} prix : DUCLOS Clément

HOMMAGE AUX FUSILLÉS D'AOÛT 1944

AU MONUMENT DE MARLOUX

Chaque année, à la fin du mois d'août, se tient la commémoration des fusillés de Marloux.

Cette cérémonie rassemble les communes de Chalon-sur-Saône, Châtenoy-le-Royal, Dracy-le-Fort, Mellecey, Mercurey et Saint-Martin-sous-Montaigu pour rendre hommage à toutes les victimes assassinées, et dont les noms sont à jamais gravés dans la pierre du monument, situé à l'orée de la forêt.

Plusieurs parlementaires ont tenu à être présents comme les sénateurs Marie MERCIER, Jean-Paul EMORINE, ainsi que les députés Rémy REBEYROTTE et Raphaël GAUVAIN aux côtés des autorités civiles et militaires. La commune de Dracy-le-Fort était quant à elle représentée par plusieurs membres du Conseil Municipal dont Olivier GROSJEAN (Maire), Christian WAGENER (Maire-Adjoint), Carole NEYRAT et de Martial BEUGNET (Adjoints) ainsi que Marie-Claude PALMACE (Conseillère Municipale).

Après la lecture par le Maire de Chalon-sur-Saône du discours rédigé au nom des six communes, les différentes gerbes commémoratives ont été déposées et une minute de silence a ensuite été observée. Le chant des partisans ainsi que l'hymne national ont ensuite été écoutés dans un profond recueillement.



... ET ROUTE D'AUTUN

Auparavant la Municipalité, au nom des habitants, a rendu hommage aux trois fusillés de la route d'Autun en se rassemblant devant le monument à proximité de la route départementale.

La délégation communale était représentée par Olivier GROSJEAN, Christian WAGENER, Carole NEYRAT et Martial BEUGNET.

Une gerbe commémorative fut déposée au pied du monument par le Maire, en présence de plusieurs porte-drapeaux des

Associations d'Anciens Combattants, des élus des communes environnantes, de Sébastien MARTIN, Conseiller Départemental et Président du Grand Chalon.



Circuit en salle

KART dès 7 ANS - BILLARD
5 rue de la Tuilerie - DRACY LE FORT
Tél 03 85 87 70 24 - Fax 03 85 87 91 51
E-mail : kart71.com

RENTRÉE SCOLAIRE POUR LES 92 ÉLÈVES

Le retour sur les bancs de l'école est bel et bien arrivé le lundi 2 septembre, avec excitation et impatience de retrouver ses camarades de classe pour les uns, et avec une légère appréhension pour ceux qui franchissaient pour la première fois le portail du groupe scolaire dracysien.

Après deux mois sans les rires et les cris des enfants, le secteur des Crays s'est à nouveau animé en ce jour de rentrée. Ce sont ainsi 92 élèves (8 de plus que l'année dernière) dont 16 enfants non-résidents de la commune qui ont débuté ensemble cette nouvelle année scolaire.



Cette journée de reprise avait commencé légèrement plus tôt pour deux enfants avec leur accueil à la garderie. 20 élèves ont fréquenté le restaurant scolaire, accueillis par l'équipe périscolaire composée de Carine, Fanny, Laura et Jordan.

Olivier GROSJEAN (Maire), Carole NEYRAT (Adjointe) et Stéphane KIRCHE (Conseiller Délégué) étaient présents pour ce jour de rentrée ensoleillée.

Les tarifs des services périscolaires inchangés depuis la rentrée 2016/2017

Garderie du matin (ouverture à **7h30**) :
prix forfaitaire : 1,81 €

Garderie du soir (**de 16h30 à 18h30**) :
prix forfaitaire : 2,17 €

Repas de midi (y compris garderie) :
prix : 5,00 €

Bilan financier 2018/2019

Dépenses : 69 319,92 €

Recettes : 43 317,35 €

Déficit : 26 002,57 €

LES EFFECTIFS

Classe 1 : 27 élèves
(petite et moyenne section)

Mme LE BRAS
Mme GRISON

Classe 3 : 24 élèves
(CE1 et CE2)

M. GUYOT

Classe 2 : 19 élèves
(grande section et CP)

Mme MÈRE
Mme BONDET

Classe 4 : 22 élèves
(CM1 et CM2)

Mme MATTHYS

1 BIS RUE DU RGT DE BOURGOGNE
21200 BEAUNE
Tél. 03 80 21 11 51

David Eudo
VENTE ET INSTALLATION
DE POÊLES ET CHEMINÉES
RAMONAGE

1 ZA LA TUILERIE
71640 DRACY-LE-FORT
Tél. 03 85 98 07 87

www.poele-ramonage-beaune.fr | www.poele-ramonage-chalon.fr

PLUS D'UNE CENTAINE DE JOUEURS AU TOURNOI DU TENNIS CLUB



Ce tournoi annuel s'est déroulé du 18 au 31 août.

Résultats :

- ◆ **Tableau Senior** (61 participants) : Charles GRISOT 15/1 (TC CRISSEY) a remporté la finale (7/6, 6/3) face à Sacha HUGUENIN 15/2 (TC CHALON).
- ◆ **Tableau Senior + 35 ans** (32 participants) : Yannick PINNEUR 15/5 (TC CHALON) a remporté la finale (6/1, 6/4 après avoir passé 3 tours) face à Paulo RIBEIRO 15/5 (TC CHALON).
- ◆ **Tableau Dame** (12 participantes) : Bénédicte THIERY 15/4 (TC DRACY) a remporté la finale face à Maud JULES 15/5 (TC RULLY).

La Municipalité était représentée lors de la proclamation des résultats par Olivier GROSJEAN, Maire et Carole NEYRAT, Adjointe.

Félicitations aux vainqueurs et bravo aux organisateurs !

NOS ÉCOLIERS NETTOIENT LA NATURE

Pour la troisième année consécutive, les enfants ont participé à l'opération « *Nettoyons la nature* », initiée par les supermarchés LECLERC. L'aire de sports et de loisirs de la commune a donc été une nouvelle fois arpentée par les élèves dracysiens, encadrés par leurs enseignants.



En dehors des débris « classiques », il a également été récupéré un couteau de cuisine, un « piquet » de parasol, une cagette, des cintres, des bouteilles en verre et encore une très importante quantité de mégots de cigarette. L'ensemble des écoliers a été ravi de s'investir afin que cet espace soit débarrassé de tous ces déchets, laissés par des personnes peu respectueuses de l'environnement. Félicitations à toutes et tous !

LE TENNIS CLUB ET SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La tenue de l'assemblée générale est toujours un moment important pour une association. Elle permet de dresser le bilan des différentes activités menées dans le courant de l'année et de se projeter dans la suivante. Celle du Tennis Club n'a pas fait exception à la règle avec un ordre du jour bien rempli et qui a fait ressortir les points suivants :

- ◆ Une stabilité des effectifs avec une centaine de licenciés et une dizaine d'adhérents ;
- ◆ L'édition 2019 du tournoi a rencontré un franc succès avec plus de cent participants qui se sont affrontés sur plusieurs tableaux dans une ambiance sportive certes mais aussi conviviale. À cette occasion, des remerciements appuyés ont été adressés aux adhérents qui étaient venus aider à l'organisation, aux sponsors pour leurs lots, mais aussi à Philippe MENAND et François DEBOISSY, omniprésents.
- ◆ Le rapport moral a été voté à l'unanimité, puis ce fut au tour du rapport financier d'être présenté, et approuvé à l'unanimité.
- ◆ Le bureau a été intégralement reconduit pour 2019-2020. Un appel à candidatures pour la prochaine saison a d'ores et déjà été lancé.

Pour clôturer cette réunion sur une note conviviale, un verre de l'amitié et un buffet ont été offerts.

Octobre Rose À DRACY-LE-FORT

Dans le cadre de l'opération nationale « **Octobre Rose** » sensibilisant le grand public au cancer du sein, la commune a tenu pour la troisième année consécutive à s'associer à cette grande cause.



En plus de la mise en lumière de la mairie chaque soir aux couleurs de cette mobilisation, la marche Givry-Dracy a été reconduite. Les deux communes se sont une nouvelle fois associées pour proposer un parcours de 7 kilomètres aux participants, certes moins nombreux qu'à la précédente édition en raison vraisemblablement de la météo capricieuse qui s'est invitée juste avant le départ.

Un point « *rafraîchissements* » avec quelques gourmandises, roses bien évidemment, attendaient les marcheurs sur la Place de la Mairie, accueillis par C. NEYRAT et M. BEUGNET (le Maire Olivier GROSJEAN étant excusé), ainsi que par plusieurs membres du Conseil et du C.C.A.S. (Mmes PALMACE, SCHOUMACHER et PETITJEAN).

Un moment de convivialité apprécié de tous avant de reprendre le chemin pour rejoindre le point d'arrivée à Givry.

GROSSE AFFLUENCE À LA 11^{ÈME} BOURSE AUX JOUETS ET MATÉRIEL DE PUÉRICULTURE



Le C.C.A.S. organisait dimanche 13 octobre sa traditionnelle « *Bourse aux Jouets et Matériel de Puériculture* ». Cette année encore, 29 vendeurs (dont 10 dracysiens) ont présenté aux visiteurs leurs étals où se mêlaient aussi bien des jeux, des jouets, du matériel de puériculture que des vêtements (de 0 à 6 ans).

Dès l'ouverture, de très nombreux acheteurs sont venus arpenter les allées à la recherche de bonnes affaires.

Le parking de la salle polyvalente ayant été « *pris d'assaut* » toute la matinée, il était très difficile de trouver une place disponible.

Comme lors de la précédente édition, il s'avère que la vente de vêtements égale celle des jouets. Pour agrémenter cette journée, une buvette avec des boissons et des gourmandises (gaufres et hot dog) était tenue par Martial BEUGNET, secondé par plusieurs membres du C.C.A.S., MMES LEGRAND, MENAND PALMACE et PETITJEAN.



ÉCHOS DES DEUX SOIRÉES ROCK



Bien que les intempéries se soient invitées les 14 et 15 juin dernier et qu'elles aient provoqué l'annulation des animations prévues, la Municipalité et le C.C.A.S. ont conjointement décidé de les reprogrammer, à la Salle Polyvalente, lors du week-end du 18 et 19 octobre.

Le groupe « *VICIOUS PERFECTOS - FIRST STEPS* » a ouvert les festivités le vendredi soir en interprétant un répertoire rythmé et varié devant un public de plus de 200 personnes. Cette formation composée de 6 membres (Marion MEUROU, Christophe BERTHENET, Jean-Paul HERR, Bruno NEYRAT, Pascal LIGIER et Pierre QUENTIN) dont 4 dracysiens a connu un franc succès tout comme le « *Pizzaiolo Joseph* », venu assurer la partie restauration et buvette.



Puis ce fût au tour du groupe « *The New Cats* » qui s'était déjà produit lors d'une précédente édition des « *Terrasses de Dracy* » d'animer la soirée. Pour cette occasion les membres du C.C.A.S., autour du Président (Olivier GROSJEAN), ont organisé une buvette, tenue par Martial BEUGNET, secondé par Marie-Claude PALMACE, Mireille MENAND, Annie LEGRAND et Christian WAGENER. Malgré la bonne qualité de la prestation, celle-ci n'a hélas pas eu la même affluence que la veille, mais tout le monde s'accorde à dire qu'ils ont passé un agréable moment.



Couverture - Carrelage - Dallage

Z.A Les Pièces Bourgeoises - 71640 GIVRY

Tél. 06 72 00 48 02 - 03 85 44 32 82

✉ johann.desmurs@yahoo.fr

entreprise
Jean LANNI
Johann DESMURS SARL

MAÇONNERIE - RÉNOVATION

GROS SUCCÈS POUR LE 1^{ER} SALON DE L'ENFANT



Organisé par l'association « *Rêves de Grand* » en partenariat avec « *La Petite Fabrique* » de Tournus, la première édition du Salon de l'Enfant qui s'est tenue les 9 et 10 novembre a connu un grand succès. Celui-ci avait pour but de :

- sensibiliser les familles aux activités ludiques et pédagogiques ;
- faire connaître les ressources locales avec l'intervention de professionnels pour accompagner les familles au développement de l'enfant.

30 intervenants, une vingtaine d'ateliers (créatifs, culinaires, bien-être, parcours motricité et sportifs...), des stands de vente (produits alimentaires, jeux de société...) et des conférences ont rythmé ces deux jours.

Une inauguration a eu lieu le samedi 9 novembre autour de Nadège BRETIGNY et de Nathalie ZECCHINO en présence de nombreux élus dont Olivier GROSJEAN (Maire), Sébastien MARTIN (Président du Grand Chalon), Dominique LANOISELET (Maire de Buxy et Conseillère Départementale), Fabienne SAINT-ARROMAN (Vice-Présidente du Grand Chalon), Christian WAGENER (Maire-Adjoint), Carole NEYRAT et Martial BEUGNET (Adjoints) et de nombreux conseillers municipaux de la Commune.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

tél. 03 85 44 31 23 – fax 03 85 44 46 41

e-mail : dracy.le.fort@wanadoo.fr

site officiel : www.mairie-dracy-le-fort.fr

ACCUEIL DU PUBLIC :

DU LUNDI AU VENDREDI de 13 h 30 à 17 h 30

LE SAMEDI de 9 h 00 à 12 h 00

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE :

DU LUNDI AU VENDREDI de 9 h 00 à 12 h 00

de 13 h 30 à 17 h 30

LE SAMEDI de 9 h 00 à 12 h 00

RENCONTRE AVEC LES ÉLUS SUR RENDEZ-VOUS

⇒ Le Maire : Olivier GROSJEAN

⇒ Le 1^{er} adjoint : Christian WAGENER

⇒ Le 2^{ème} adjoint : Carole NEYRAT

⇒ Le 3^{ème} adjoint : Martial BEUGNET



LA POSTE

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE EST OUVERTE
DU MARDI AU VENDREDI DE 8 h 15 à 11 h 45 - tél. : 03 85 44 32 00

IL Y A 101 ANS : 11 NOVEMBRE 1918...



M. ROUZIER a donné lecture de la déclaration de l'U.F.A.C., puis ce fut au tour de M. GROSJEAN de lire le message du Secrétaire d'État auprès du Ministre des Armées.



Les écoliers dracysiens ont également pris part à cette cérémonie par la lecture de lettres de « Poilus », envoyées à leur famille. La « Marseillaise » chantée par l'assistance présente est venue clore cette commémoration. À l'issue de celle-ci, le vin d'honneur a été offert par l'association des Anciens Combattants et par la Municipalité au sein de la Mairie.



L'un des temps forts dans la vie de la commune est sans conteste la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918. 101 ans après la fin de la Grande Guerre, le souvenir de ces quatre longues années de combats est honoré à Dracy-le-Fort comme dans l'ensemble du pays.

Après le traditionnel « garde à vous », MM. Michel ROUZIER, Président de l'Association locale des ACPC-CATM, et Olivier GROSJEAN, Maire, ont déposé ensemble la gerbe commémorative au pied du monument de la Place de la Mairie. Les noms des victimes civiles et militaires de ce conflit ont été appelés avec solennité et respect tout comme ceux des soldats morts pour la France en opération extérieure en 2019, avant que ne retentisse la sonnerie aux morts. Une minute de silence fut ensuite observée pour leur rendre hommage.

Extrait de deux lettres lues par les enfants de l'école



Né à Lodève, Achille Marius avait vingt-cinq ans en 1914. Fils d'ouvriers du textile, il était cuisinier comme son frère tué sur le front au début de la guerre, et ne cessait d'écrire à sa femme Maria. Après la guerre, Achille devint restaurateur à Montpellier.

« **Le 11 novembre 1918**
11 heures du matin - 11ème compagnie

*Ma chère bien-aimée pour la vie,
Tout est fini; la paix est signée - on ne tue plus - le clairon sonne le cessez-le-feu. Je suis à Omont dans les Ardennes. Je pars à l'instant pour la frontière. Tant fait plus. Je suis maintenant hors de danger. Ne peux écrire plus longuement aujourd'hui.
Meilleure douce caresse à vous tous.
A toi baiser et à bientôt ».*

Marius

« **Le 3 mai 1916**
Tu ne peux pas te faire idée, ma chère, combien nous sommes malheureux ; donc pourtant je n'ai pas trop l'habitude de me plaindre, mais ce coup-ci j'y suis obligé car c'est une chose au dessus de l'imagination, c'est à ne pas pouvoir te dire. Dans ce tunnel, nous sommes une affaire de trois mille hommes en réserve, dans une humidité car l'eau ruisselle tout le long des murs, et il faut pourtant coucher là sur la voie de chemin de fer. On va chercher les vivres en pleine nuit près de Verdun, accompagnés tout le long du chemin par les obus, ce qui fait que nous ne pouvons faire qu'un repas par jour et sans soupe. Pour se rendre aux premières lignes, c'est très pénible et très dangereux ; un kilomètre environ avant d'arriver, il y a un passage dénommé le ravin de la mort, qui sait les hommes qu'il y a de tués là-dedans; il faut y passer, il n'y a pas d'autre endroit ».

Joseph GILLES

RENCONTRE AVEC LES ASSOCIATIONS DRACYSIENNES



Pour la 20^{ème} année consécutive, les 18 associations que compte la commune ont été conviées à la traditionnelle rencontre annuelle avec la Municipalité. Accueillis par Olivier GROSJEAN (Maire), Christian WAGENER (Maire-Adjoint) et par Carole NEYRAT (2^{ème} Adjointe), les présidents (ou leur représentant) ont pu échanger sur les activités réalisées cette année, dresser le bilan de celles-ci, mais surtout évoquer les projets envisagés pour 2020.

Tous ont tenu à remercier chaleureusement la Municipalité pour la mise à disposition des différents locaux ainsi que pour les subventions qui leurs sont attribuées chaque année.

Après un tour de table, il en ressort pour la quasi-totalité d'entre elles que les finances 2019 sont saines et qu'elles permettent donc de fonctionner dans de bonnes conditions. Bien que les effectifs soient stables (plus de 650 adhérents), chacune souhaite pouvoir accueillir de nouveaux adhérents, avec pour finalité de renforcer les équipes des différents bureaux. D'ailleurs, une seule association a déjà fait savoir que le poste de président sera vacant dans le courant 2020.

Au cours de cette réunion, il a également été annoncé deux temps forts pour Dracy-le-Fort qui accueillera en 2020 pour la 3^{ème} année consécutive le Marathon des Vins de la Côte Chalonnaise, ainsi qu'une étape de la 43^{ème} édition de la Route de Saône-et-Loire pour lesquels un appel a été lancé pour rechercher des « signaleurs » volontaires.

Tous nos remerciements à ces bénévoles qui participent activement au dynamisme de notre commune.



Quelques manifestations annoncées pour 2020 :

- > Après-midi théâtre : **12 janvier**
- > Marathon des Vins de la Côte Chalonnaise : **4 avril**
- > Salon Sucré-Salé : **5 avril**
- > Étape de la Route de Saône-et-Loire : **21 juin**

BONSAÏ (Salle des Associations)
dernier vendredi de chaque mois
à partir de 20h00 (sauf juillet et août)

BLANC COULEUR (Salle des Associations)
vendredi à partir de 14h00

ZEN PATCH (Salle des Associations)
mardi à partir de 9h30

GYMNASTIQUE (Salle Polyvalente)
mercredi de 10h30 à 11h30 : **gym douce**
mercredi de 18h30 à 19h30 : **gym tonique**
jeudi de 19h00 à 20h00 : **gym tonique**

BONHEUR D'ÊTRE (Salle Polyvalente)
lundi de 16h45 à 18h00

YOGA POUR TOUS (Salle des Associations)
lundi de 18h00 à 19h45

TAÏ-CHI-CHUAN (Salle Polyvalente)
lundi de 18h30 à 20h00

PÉTANQUE (Salle des Associations)
mardi et vendredi à partir de 15h30 (d'avril à octobre)

CRAZY PATCH (Salle des Associations)
jeudi de 9h30 à 16h30

BIBLIOTHÈQUE (18, Rue de l'Eglise)
03 85 44 51 74
mercredi de 16h30 à 19h00
vendredi de 16h30 à 19h00
(et que le vendredi en juillet)

Objet de la demande	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Observations
Carte Nationale d'Identité	Mairie de Chalon-sur-Saône, Chagny, Châtenoy-le-Royal ou Buxy	1 photo d'identité, 1 justificatif de domicile (de moins de 3 mois), ancienne CNI, extrait d'acte de naissance avec filiation (si CNI périmée depuis plus de 2 ans)	En cas de renouvellement pour perte ou vol : déclaration + timbre fiscal de 25 € Présence du demandeur obligatoire
Passeport	Mairie de Chalon-sur-Saône, Chagny, Châtenoy-le-Royal ou Buxy	1 photo d'identité, justificatif de domicile, CNI, extrait d'acte de naissance avec filiation, ancien passeport, timbre fiscal	Présence du demandeur obligatoire
Légalisation de signature	Mairie du domicile	CNI ou passeport, document à signer	Présence du demandeur obligatoire pour authentifier sa signature
Extrait d'acte de naissance	Mairie de naissance	Date de naissance, CNI, livret de famille (selon le cas)	En cas de demande par courrier : enveloppe timbrée au nom et adresse du demandeur
Extrait d'acte de mariage	Mairie du mariage	Date du mariage, CNI, livret de famille	
Extrait d'acte de décès	Mairie du décès ou mairie du domicile du défunt	Date du décès, NOM/Prénom du défunt (NOM de jeune fille pour les femmes mariées)	
Carte grise	La demande d'immatriculation peut être effectuée directement auprès du professionnel qui vous vend le véhicule. À défaut, vous pouvez vous-même effectuer la demande en ligne en utilisant le télé service sur le site internet du Service-Public.fr . ATTENTION : Il n'est désormais plus possible de demander une carte grise auprès de la préfecture ou de la sous-préfecture.		

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les modalités de gestion des listes électorales ont évolué avec l'entrée en vigueur du **Registre Électoral Unique (REU)**. Avec sa mise en place, les démarches d'inscriptions sont simplifiées et la date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

Les électeurs qui le souhaitent **pourront s'inscrire jusqu'à 6 semaines avant le premier tour du scrutin** organisé en remplissant les formulaires disponibles au secrétariat de mairie ou encore en le faisant par internet (www.service-public.fr). Il sera également possible pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale (inscrit ou non sur une liste communale) directement en ligne en se rendant sur le site « *Service Public* ».

	Déclaration Préalable (DP)	Permis de Construire (PC)
Travaux concernés	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Les travaux sur une petite surface : constructions dont l'emprise au sol ou la surface plancher est supérieure à 5 m² et répondant aux critères cumulatifs suivants : <ul style="list-style-type: none"> - une hauteur au-dessus du sol inférieure ou égale à 12 m ; - une emprise au sol inférieure ou égale à 20 m² ; - une surface de plancher inférieure ou égale à 20 m². ◆ Un changement de situation : transformation d'un garage ou d'un local commercial en pièce d'habitation sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment ; ◆ Des travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment extérieur : remplacement d'une porte, création d'une nouvelle fenêtre, pose d'une climatisation, pose de panneaux photovoltaïques, réfection de la toiture, ravalement de façade, piscine... ; ◆ Pose d'une clôture et ravalement de façade ; ◆ Les travaux sur une construction existante : tous les travaux qui ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol inférieure à 40 m². 	<ul style="list-style-type: none"> • Les travaux créant une nouvelle construction : une construction est dite nouvelle si elle est indépendante de tout bâtiment existant (maison, annexe...) et si elle est supérieure à 20 m². • Les travaux sur une construction existante : (agrandissement d'une maison) tous les travaux qui ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m². • Un changement de situation : transformation modifiant la structure porteuse ou la façade du bâtiment, ou portant sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou se situant dans un secteur sauvegardé.
Formulaires	⇒ Disponibles en mairie ; ⇒ Téléchargeables sur le site : www.service-public.fr	
Dossier	<ul style="list-style-type: none"> - Cerfa ; - Plan de situation ; - Plan de masse (avec les cotes) ; - Plan en coupe (avec les cotes) ; - Plan de façades ; - Photos de loin ; - Photos sans le projet (avant) ; - Photo avec insertion du projet (après) ; - Notice descriptive. 	<p>2 exemplaires au minimum seront à déposer à la mairie du lieu du projet (remise d'un récépissé de dépôt)</p> <p>Avant tout dépôt et pour plus de renseignements concernant le nombre d'exemplaires, merci de contacter le secrétariat.</p>
Délais d'instruction	<ul style="list-style-type: none"> ◆ 1 mois ; ◆ 2 mois si le bâtiment est inséré dans un périmètre soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 mois pour une maison individuelle et/ou ses annexes ; • 3 mois pour les autres projets ; • 4 mois si le bâtiment est inséré dans un périmètre soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

En cas d'incertitude, n'hésitez pas à contacter la mairie qui pourra vous conseiller et vous aider dans vos démarches pendant les horaires d'ouverture du secrétariat (de 13h30 à 17h30, et de 9h00 à 12h00 le samedi).



Les principales dépenses 2019



VOIRIE

- Rue des Champs / Chemin du Lavoir : 72 000 €
- Voirie Lotissement Le Clos : 38 000 €
- Voirie Lotissement Le Bouché : 52 000 €
- Marquages routiers : 7 700 €
- Pontage fissures : 5 000 €



BÂTIMENTS

- * Toiture de l'Église : 147 000 €
- * Toiture de la Bibliothèque : 100 000 €
- * Pergola et bannes de la terrasse de la Salle Polyvalente : 35 000 €
- * Abri clos et couvert pour bacs des ordures ménagères de la Salle Polyvalente : 19 500 €
- * Remplacement sièges toilettes à l'École Primaire : 1 100 €
- * Alarme Atelier des Services Techniques : 2 500 €



ÉQUIPEMENTS DIVERS

- Nouvelle signalétique (2ème phase) : 25 000 €
- Mise en place de 9 cases au columbarium : 9 500 €
- Remplacement des motifs lumineux de fin d'année : 5 500 €
- Mise en place d'ombrage à la cour intérieure de la Bibliothèque : 10 000 €



ACTIONS PETITE ENFANCE

- ✂ Mise en place d'un abri : 3 000 €
- ✂ Achats divers pour les activités périscolaires : 3 000 €



MATÉRIEL SERVICES TECHNIQUES

- ⇒ Remplacement de la faucheuse de fossés : 7 000 €
- ⇒ Achat tondeuse et porte-outils pour désherber : 17 600 €



CULTURE / ENVIRONNEMENT

- ◆ Fresque de la cour de la Bibliothèque : 11 350 €
- ◆ Complément mobilier de la cour de la Bibliothèque : 8 600 €
- ◆ Mise en place de 8 jardinières (Champ Pacaud) : 2 600 €

FOURNERET

MATERIEL DE JARDIN

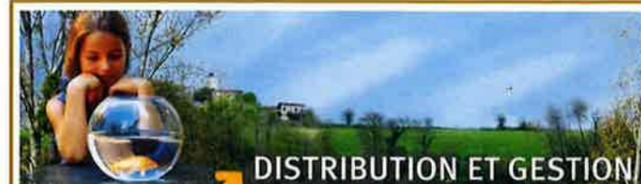


Husqvarna Leader depuis 20 ANS

1 rue Charles Dumoulin 71100 LUX
Tél : 03 85 48 27 40 - Fax : 03 85 48 81 61

Agence : rue du Guidon 71500 LOUHANS
Tél : 03 85 75 38 05 - Fax : 03 85 74 95 21

Mail : fourneret71@wanadoo.fr
Site : www.fourneret.fr



DISTRIBUTION ET GESTION

**EAU POTABLE ET
ASSAINISSEMENT**

Direction Régionale Rhin-Rhône
9 rue Pierre de Coubertin
71106 Chalon-sur-Saône

SERVICE CLIENTÈLE :
Tél. 03 60 56 40 46



L'équipe municipale remercie
sincèrement les annonceurs qui
ont choisi de communiquer
dans ce bulletin.

Mansuy Funéraire

Nous nous chargeons de tout - Organisation complète des obsèques



- POMPES FUNÈBRES 24H/24 -7J/7
- CHAMBRE FUNÉRAIRE
- PREVOYANCE OBSÈQUES
- MARBRERIE

Pose d'un monument (dans un rayon de 50 km sans supplément)

N° habilitation 2016-71-54

35, Rue de la République
71640 GIVRY

pompesfunebres.mansuygivry@orange.fr
03 85 44 53 01

Route de Chalon
71390 BUXY

pompesfunebres.mansuy@orange.fr
03 85 92 15 02

Site internet : www.mansuy-funeraire.fr



ROC ECLERC

Z. A. Californie - route de Lyon
71100 SAINT-REMY

03 85 93 61 20

Permanence Téléphonique 24 h sur 24 - 7 j



Directeur

Joaquim REBIMBA

06 45 55 36 01

roc-eclerc.chalon@orange.fr

**A Votre Service
24 H sur 24
7 J sur 7**



**EXPOSITION
DE 45
MONUMENTS**

POMPES FUNEBRES - MARBRERIE - CONTRAT OBSEQUES

